



COUR PÉNALE SPÉCIALE
Communiqué de presse CPS n°040526-1

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité – Travail

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COUR PÉNALE SPECIALE

Reprise des audiences le mardi 5 mai 2026 dans l'affaire dite « Guen »

Le **lundi 04 mai 2026**, la Première Section de la Chambre d'assises (« Section d'assises ») de la Cour pénale spéciale (« CPS ») tient à informer la communauté nationale et internationale qu'elle poursuivra les débats dans le procès concernant l'affaire dite « Guen » le **mardi 5 mai 2026 à 10 heures**. Cette audience se tiendra dans la salle d'audience de la CPS.

Pour rappel, le procès dans cette affaire a commencé le 30 octobre 2025. Les accusés **François BOYBANDA alias BALERE, Philémon KAHENA alias CB, Dieudonné GOMITOUA, Edmond BEINA et Jean BAHARA** sont poursuivis pour des faits qui auraient été commis entre février et mars 2014 dans la sous-préfecture de Gadzi, notamment dans les localités de Guen, Djomo et Gadzi.

Les poursuites portent notamment sur les chefs de :

- Crimes contre l'humanité : meurtre et tentative de meurtre, extermination, persécution, déportation ou transfert forcé de population, viol et autres formes de violences sexuelles de gravité comparable, ainsi que d'autres actes inhumains, y compris les mariages forcés,
- Crimes de guerre : meurtre et tentative de meurtre, atteintes à la santé et au bien-être physique ou mental, traitements cruels tels que la torture et les mutilations, attaques contre la population civile, viol, pillage et déplacement forcé de la population civile.

L'accusé **Jean BAHARA**, visé par un mandat d'arrêt et toujours recherché, est jugé par contumace.

La CPS rappelle que, conformément à la loi, les accusés bénéficient, à ce stade de la procédure, de la présomption d'innocence.

Fait à Bangui, le 04 mai 2026.

Unité d'information et de communication de la CPS

La Cour pénale spéciale (CPS) est une cour hybride au sein du système judiciaire centrafricain et créée par la loi organique n°15.003 du 3 juin 2015. Elle a pour mandat d'enquêter et de poursuivre les crimes de droit international commis en République Centrafricaine depuis 2003. Elle est située rue Martin Luther King à Bangui, en République Centrafricaine.